

## Communiqué de presse

5 décembre 2017



### Signature de la première convention Groupe Entreprises et Territoire – GET – entre la CCI du Doubs et le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Doubs Central

Le **29 novembre**, à 11h, à Baume-les-Dames a été signée la **première Convention de Partenariat** entre la CCI du Doubs représentée par son président Dominique Roy et le PETR Doubs Central représenté par son président Rémy NAPPEY.

Les Groupes Entreprises et Territoires du Doubs – GET 25 – sont le bras armé de la Chambre de Commerce et d'Industrie sur les territoires, tout au long du mandat 2016-2021. Ils s'adressent aux communautés de communes et à leurs groupements, en correspondance avec la nouvelle organisation des territoires telle que définie par la loi NoTRé, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'objectif des GET – Groupes Entreprises et Territoires - est de répondre aux besoins spécifiques des entreprises « là où elles sont », en proximité. Les entreprises sont partout, sur tous les territoires, elles les font vivre. La CCI les représente et les accompagne.

Sur le Doubs Central et ses trois communautés de communes (Doubs Baumoises, 2 Vallées Vertes et Pays de Sancey-Belleherbe), la négociation en amont de ce conventionnement a permis de distinguer ce qui relève de la présence légitime de la CCI.

1. Une présence politique d'abord, qui s'appuie sur les élus référents de la Chambre : Mme Christine-Noëlle BAUDIN, industrielle à Baume les Dames et 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de la CCI, et Madame Anne Céline Cartier qui dirige l'entreprise Baumoise « la comptabilité », également membre de Bureau de la CCI, accompagnées par deux permanents référents de la CCI;
2. Une présence technique ensuite pour dérouler un programme d'actions comme par exemple la communication sur les actions de la CCI sur ce territoire, le partage du fichier des entreprises, la mise en réseau des principaux employeurs et des Unions Commerciales. Une présence terrain est aussi prévue avec des permanences de la CCI, réparties équitablement sur les trois Communautés de Communes du territoire.

Dans un deuxième temps peuvent émerger d'autres actions, fruits d'une ingénierie partagée et co-financée. Cette convention, la première du genre en France, a donc pour objet d'organiser la coopération, le rapprochement des initiatives et des moyens, pour nourrir et renforcer le tissu économique local dans le cadre d'un partenariat collectivités-CCI.

Le suivi sera assuré par les élus et les permanents référents de la CCI du Doubs (GET du Doubs central: Corinne Lakouis et Laurent Sage), d'une part, et ceux du Doubs central (PETR et communauté de communes), d'autre part. Un bilan d'étape sera réalisé deux fois par an.

#### CONTACT PRESSE

CCI - Elise CORBET : 06 84 50 50 26  
E-mail : [ecorbet@doubs.cci.fr](mailto:ecorbet@doubs.cci.fr)

#### CONTACTS TECHNIQUES

CCI – Laurent Sage : 03 81 25 25 24 – [lsage@doubs.cci.fr](mailto:lsage@doubs.cci.fr)  
CCI – Corinne Lakouis : 06 13 76 58 83 – [clakouis@doubs.cci.fr](mailto:clakouis@doubs.cci.fr)  
PETR - Stéphanie MOUILLET : 03 81 84 42 48 - [s.mouillet@doubscentral.org](mailto:s.mouillet@doubscentral.org)